



Retraites Complémentaires
Institutions de Prévoyance

cfdt.fr

INFOS RCIP

CPPNI GEPP

du 16 septembre 2021

Le 16 septembre s'est tenu la cinquième réunion CPPNI concernant la négociation paritaire sur la GEPP.

Dès le début de la négociation, l'employeur souhaitait supprimer le copil GPEC en le transformant en sous-commission de la CPNEF. La CFDT a obtenu que le COPIL GPEC poursuive ses missions en redéfinissant son champ d'action.

Désormais le COPIL GPEC s'appellera « comité paritaire opérationnel de la GEPP-CGEPP ». Ses contours sont encore en cours de négociation.



L'article concernant la mobilité fonctionnelle à l'initiative de l'employeur a été supprimé du projet. La CFDT n'a pas manqué de le soulever en rappelant que les projets internes (notamment l'inter-régime) à la branche impactent les métiers. Le secteur se dirige de plus en plus vers une polyvalence pour certains salariés et une hyper spécialisation pour d'autres.

De plus, des nouveaux outils informatiques sont déployés (ALICE, GESICA, CELIA), obligeant les salariés à se former « vite et bien ». Des compétences supplémentaires sont nécessaires et pour la CFDT une valorisation salariale reconnaissant ces efforts est indispensable. Pour le moment, le collège employeur feint de ne pas comprendre et considère ces changements comme anodins.

Sur la transmission des savoirs au travers des notions de mentorat, la CFDT s'est positionnée en demandant la valorisation de cet investissement au travers d'un temps dédié et d'une reconnaissance salariale.

Concernant les contrats à durée déterminée inter GPS, la CFDT a obtenu la reprise de l'ancienneté.

Enfin, lors de cette séance, la CFDT a insisté sur l'importance d'ouvrir la négociation de branche sur le télétravail.

Prochaine réunion le 8 octobre 2021



Flashez moi
pour adhérer.

Vous avez des questions ?

**Vous pouvez nous contacter via notre adresse mail :
rcip@pste.cfdt.fr**